

ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA ĦEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPARLAMENTET

Committee on Foreign Affairs
The Chair

Subcommittee on Human Rights
The Chair

To the Chair of the Committee Concerned

Subject: Invitation to an inter-parliamentary committee meeting of the European Parliament's Committee on Foreign Affairs and its Subcommittee on Human Rights with national parliaments of the European Union's Member States on the implementation of the EU Strategic Framework and Action Plan on Human Rights and Democracy, in the presence of EU Special Representative for Human Rights, Mr Stavros Lambrinidis

Dear Chair,

In our respective capacities as the Chairs of the Committee on Foreign Affairs (AFET) and the Subcommittee on Human Rights (DROI), we are pleased to invite you to our inter-parliamentary committee meeting with national parliaments on Wednesday 25 September 2013, from 10h00 to 16h30, in the European Parliament's premises in Brussels on the issue of **the implementation of the EU Strategic Framework and Action Plan on Human Rights and Democracy**. The meeting will provide an opportunity to measure the effectiveness of the new strategy one year on from its adoption. EU Special Representative for Human Rights, Mr Stavros Lambrinidis, has confirmed his participation.

The European Parliament has recognised and welcomed the fact that 2012 marked a new chapter for the EU's human rights policy as a result of the adoption of the EU Strategic Framework and Action Plan on Human Rights and Democracy. The European Parliament's report on the strategy, adopted in December 2012, supported the Council's three-pillar approach of drafting a strategic document, elaborating an action plan, and appointing an EU Special Representative for Human Rights. Parliament placed special emphasis on the need for improved coherence and consistency across all policies concerning the EU's external action as well as between the internal and external policies of the union.

Parliamentary scrutiny is a crucial element to ensure the effective implementation of the new Strategic Framework and Action Plan. The inter-parliamentary meeting on 25 September will serve a particularly important purpose in this respect in the light of the Lisbon Treaty and the strengthened role of national parliaments in EU matters. The meeting will allow for a comprehensive discussion on the subject between parliamentarians as well as an exchange of views with the EU Special Representative for Human Rights and other representatives of the European External Action Service, the European Commission, and the Council. Other topics

complementary to the Strategic Framework, such as the internal-external consistency of EU policies on human rights, will also be discussed during the meeting.

We are therefore very pleased to invite to this meeting a maximum of four members from the relevant committees in your parliament (two from each Chamber for bicameral national parliaments).

Should you be unable to attend, we would welcome any written contribution which can then be distributed to the participants.

The draft programme of this meeting and more detailed practical information for the event will be forwarded to the representatives of your national parliament directly responsible for relations with the European Parliament.

We look forward to your participation in our discussions and to a fruitful debate on 25 September.

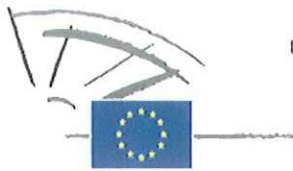
Yours sincerely,



Elmar Brok



Barbara Lochbihler



Commission des affaires étrangères
Le Président

Sous-commission droits de l'homme
La Présidente

À l'attention du Président ou de la Présidente de la commission parlementaire compétente

Concerne: Invitation à participer à une réunion interparlementaire de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen et de sa sous-commission des droits de l'homme avec les parlements nationaux des états membres de l'Union européenne sur la mise en œuvre du cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie et de son plan d'action, en présence du Représentant Spécial de l'UE pour les droits de l'homme, Mr. Stavros Lambrinidis.

Monsieur (Madame) le (la) Président(e), cher (chère) collègue,

En tant que Présidents de la Commission des affaires étrangères (AFET) et de la sous-commission des droits de l'homme (DROI) nous sommes heureux de vous inviter à une réunion interparlementaire avec les parlements nationaux le mercredi 25 Septembre 2013, de 10h00 à 16h30 dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles pour discuter de la mise en œuvre du cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie et de son plan d'action. La réunion permettra de mesurer l'efficacité de la nouvelle stratégie une année après son adoption. Le Représentant Spécial de l'UE pour les droits de l'homme, Mr. Stavros Lambrinidis, a confirmé sa participation.

Le Parlement européen reconnaît le fait qu'un nouveau chapitre dans la politique des droits de l'homme de l'UE s'est ouvert en 2012 suite à l'adoption du cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie. Le rapport du Parlement européen sur cette stratégie, adopté en décembre 2012, soutient l'approche du Conseil en trois piliers : rédiger un document stratégique, élaborer un plan d'action, et nommer un Représentant Spécial de l'UE pour les droits de l'homme. Le Parlement place un accent spécial sur la nécessité d'améliorer la cohérence et les liens entre toutes les politiques relatives à l'action extérieure de l'UE et également entre les politiques internes et externes de l'Union.

Le contrôle parlementaire est un élément crucial pour la mise en œuvre effective du nouveau cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie et de son plan d'action. A cet égard la réunion interparlementaire du 25 Septembre jouera un rôle important au regard du traité de Lisbonne et du rôle accru des parlements nationaux dans les affaires européennes. La réunion permettra une large discussion sur le sujet entre parlementaires ainsi qu'un échange de vues avec le Représentant Spécial de l'UE pour les droits de l'homme et d'autres représentants du Service européen pour l'action extérieure, de la Commission européenne et du Conseil. D'autres sujets, complémentaires au cadre stratégique, comme la

cohérence interne-externe des politiques des droits de l'homme, seront aussi discutés pendant la réunion.

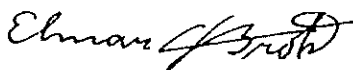
Nous sommes par conséquent très heureux d'inviter à cette réunion quatre membres (au maximum) des commissions concernées de votre parlement (pour les parlements bicaméraux, deux de chaque chambre).

Si vous étiez dans l'impossibilité de vous rendre à la réunion, vos contributions écrites sont les bienvenues. Elles seront distribuées aux participants.

Le programme provisoire et les informations pratiques détaillées de cet événement seront envoyés directement au représentant de votre parlement national en charge des relations avec le Parlement européen.

Nous espérons votre participations dans ces discussions et avoir un débat fructueux le 25 septembre prochain.

Nous vous prions de croire, Monsieur (Madame) le (la) Président(e), cher (chère) collègue, à l'expression de nos considérations distinguées.



Elmar Brok



Barbara Lochbihler